

La Chaux-de-Fonds et la 2ème Guerre mondiale

L'entre deux guerres – L'exacerbation des tensions	2
La mobilisation de 1939.....	3
1940 – De la peur à la résistance.....	4
1941 - L'esprit d'union	5
1942-1943 – Le tournant de la guerre.....	6
1944 – L'espoir	7
1945 – La paix	8
Ne jetez rien, récupérez!	8
Réfugiés – L'accueil tardif	10

L'entre deux guerres – L'exacerbation des tensions

L'après-guerre est marquée par une succession de périodes de crise et de prospérité. **La crise qui suit le krach boursier de 1929** est la plus grave de cette période. A La Chaux-de-Fonds, le nombre de chômeurs augmente fortement passant de 385 personnes en 1925 à 6'450 chômeurs totaux ou partiels en janvier 1933, pour diminuer à partir de 1937. En septembre 1943, on ne compte plus que 85 chômeurs totaux et 58 partiels. Malgré l'entrée en vigueur d'une assurance-chômage, les ouvriers se trouvent sans ressources car la longueur de la crise fait qu'ils épuisent rapidement leurs droits aux secours. Comme lors des crises précédentes, la ville organise des chantiers de travaux publics pour les sans-travail.

Durant le même laps de temps, l'émigration fera perdre 5'000 habitants à la commune qui passe de 36'399 habitants en 1929 à 31'385 habitants en 1939. La ville donne la priorité à l'aide aux chômeurs, réduisant toutes les autres dépenses. Ainsi en 1936, elle baisse les revenus de ses fonctionnaires et suspend le paiement des intérêts de ses emprunts et le remboursement de sa dette, imitée dans ces deux dernières opérations par la Ville du Locle.

Actifs de février 1937 au printemps 1939, **les Amis de l'Espagne Républicaine** entretiennent un vaste courant de solidarité internationale au sein de la population chaux-de-fonnière, réunissant des militants socialistes, des communistes et des sympathisants sans appartenance politique. Les décisions prises par le Conseil fédéral interdisant tout engagement militaire au côté de l'armée républicaine ainsi que la fourniture d'armes, les Amis de l'Espagne Républicaine se contentent du seul soutien autorisé: des dons humanitaires destinés à la population civile. Ils contribuent également à la diffusion de l'information relative à ce conflit.

Si la majorité de la population respecte les interdictions du Conseil fédéral, quelques-uns de nos concitoyens - pour la plupart de jeunes communistes ou sympathisants de ce parti - gagnent clandestinement l'Espagne pour combattre avec les Républicains au sein des Brigades Internationales. Démobilisés alors que les troupes franquistes sont victorieuses, à l'automne 1938, ils regagnent la Suisse. Ils y sont arrêtés, jugés et condamnés pour non respect de l'interdiction de combattre à l'étranger, déchus de leurs droits civiques durant un certain temps et, victimes d'un ostracisme tenace qui les condamne souvent à l'isolement, ils ne retrouvent du travail qu'en cachant leur passé militant. Aujourd'hui ils attendent encore l'amnistie qui reconnaîtra la valeur de leur engagement. L'absence de cette reconnaissance officielle contribue à prolonger les difficultés morales rencontrées depuis la guerre civile espagnole.

Alors que les sympathies pour le **national-socialisme** restent individuelles, les **régimes autoritaires d'Italie et d'Espagne** suscitent l'admiration de milieux plus larges. Charles Maurras et Léon Daudet séduisent un auditoire nombreux lors de leurs conférences données à Neuchâtel. Ces publicistes français sont antisémites, hostiles à la Révolution française et à la franc-maçonnerie. Ils font des émules parmi les intellectuels neuchâtelois qui, tels Eddy Bauer, prônent un retour au régime des corporations basé sur des regroupements comme la famille, le métier et la commune. Ils sont aussi farouchement antiparlementaires. Ainsi, l'Ordre national neuchâtelois fondé en 1934 demande plus de liberté pour les citoyens et une restriction des moyens financiers et légaux dévolus à l'Etat.

La prise de pouvoir d'Hitler en Allemagne et, plus encore, l'écrasement de "Vienne la Rouge" en 1934 expliquent la création d'un **Front antifasciste** dans les Montagnes à l'automne 1934. Il réunit des socialistes, des communistes, des personnes sans attaches partisans et des citoyens préoccupés par l'augmentation de l'antisémitisme. L'initiateur du Front antifasciste est Paul Graber, rédacteur en chef du quotidien socialiste La Sentinelle, qui publie, en 1934, un ouvrage intitulé Le corset de fer du fascisme. Graber incite les jeunes à s'engager pour la défense de la démocratie. Peu à peu la direction effective de ce mouvement lui échappera et il le verra évoluer vers des actions politiques plus offensives qu'il ne le souhaite.

L'insatisfaction liée au chômage, les problèmes du Front populaire en France, les difficultés des Républicains espagnols, l'admiration ou la crainte suscitées par l'URSS et la montée du fascisme entraînent une **radicalisation de la vie politique** .

En mai 1936, lors des élections communales, le parti communiste franchit pour la première fois le quorum et obtient cinq sièges à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Le 16 janvier 1937, les dirigeants des partis nationaux fondent le Comité cantonal de l'action neuchâteloise contre le communisme. Un an plus tôt, l'ancien conseiller fédéral Musy avait organisé une association similaire au plan national. Le comité cantonal est présidé par le Dr. Eugène Bourquin, médecin à La Chaux-de-Fonds, député libéral depuis 1920 et chef des Jeunesses nationales fondées en 1934 en réaction à la création du Front antifasciste. Le 25 janvier 1937, à la sortie d'une conférence de J.-M. Musy intitulée "Pourquoi le communisme est impossible en Suisse" où le Front antifasciste avait été autorisé à apporter la contradiction, des bagarres éclatent entre les Jeunesses communistes et les Jeunesses nationales. Dans la bousculade, le chef des Jeunesses nationales, le Dr. Eugène Bourquin, succombe à une crise cardiaque. Cet événement frappe les esprits. On attribue les désordres au Parti communiste qui se voit interdit l'année même par les autorités cantonales suite à une votation populaire qui aura lieu le 25 avril 1937 (67% des votants se prononcent pour l'interdiction). Cette décision divisera le Parti socialiste puisque son aile syndicale soutient l'**interdiction du Parti communiste**. Cette votation précèdera les votes similaires des cantons de Genève (juin 1937) et de Vaud (janvier 1938), puis la décision du Conseil fédéral d'interdire le Parti communiste en 1940. A La Chaux-de-Fonds, les élus communistes sont déchus de leur mandat. Les fonctionnaires communaux et cantonaux communistes perdent leur emploi de même que de nombreux communistes employés dans le secteur privé.



Obsèques du Dr Eugène Bourquin, chef local des Jeunesses Nationales, janvier 1937, photo Hermann Kohli

La mobilisation de 1939

Le télégramme de mobilisation parvient au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds le vendredi 1er septembre à midi. Les cloches sont immédiatement sonnées durant une vingtaine de minutes et les affiches de mobilisation placardées par la Police.

De nombreuses mesures doivent être prises immédiatement : rassemblement des chevaux, mise en vigueur du rationnement de certaines denrées, contrôle des prix, secours aux familles des militaires puis mise en place des Caisses de compensation dans ce but, affectation de la main d'œuvre, etc. On loge des soldats dans des collèges, dans des logements vides et des salles de restaurant.

1940 – De la peur à la résistance

Après avoir envahi la Belgique et les Pays-Bas en mai 1940, les troupes allemandes pénètrent en France. Elles atteignent Pontarlier le 17 juin. Dès cette date et jusqu'au 24 juin, des milliers de soldats français et polonais entrent en Suisse par le canton de Neuchâtel et par le Jura Bernois en vue d'y être internés. Une partie d'entre eux arrivent par la route de Biaufond. Ils sont nourris et logés provisoirement à La Chaux-de-Fonds où la population leur réserve un accueil chaleureux. Des milliers de civils français cherchent également un asile en Suisse mais la plupart regagneront leur pays par la suite.

Les zones frontalières françaises subiront peu de destructions durant la guerre. Dans les Montagnes neuchâteloises, on ne déplorera ni dégât, ni victime. On ne signale que quelques survols du territoire et quelques combats aériens. Afin de mieux assurer la protection du pays, les militaires construisent des fortifications - qui existent encore aujourd'hui. Elles devaient empêcher la pénétration d'une armée ennemie à travers le Jura.



Le drapeau allemand flotte à la sortie du tunnel du Col-des-Roches après l'invasion de la France en juin 1940, photo Hermann Kohli



Des badauds examinent les camions des soldats français et polonais entrés en Suisse en juin 1940. Photo prise à La Chaux-de-Fonds par Hermann Kohli



Des soldats suisses gardent les armes déposées par les soldats français et polonais à leur entrée en Suisse en juin 1940. Photo prise à La Chaux-de-Fonds par Hermann Kohli



Distribution de soupe aux réfugiés français par des jeunes filles en uniforme d'éclaireuses, La Chaux-de-Fonds, juin 1940, photo Hermann Kohli

1941 - L'esprit d'union

La vie matérielle des Suisses est meilleure durant la Deuxième guerre mondiale qu'elle ne l'a été durant le conflit de 1914 à 1918. De très nombreux produits sont rationnés dans le début du conflit. Ils le resteront souvent jusqu'en 1946, 1947 ou même 1948.

L'effort le plus spectaculaire est fourni par l'agriculture. Afin de faire face à la chute des importations alimentaires en raison de l'encerclement du pays par les forces de l'Axe, le Conseil fédéral fait intensifier au maximum la culture du sol national en application du Plan Wahlen. C'est ainsi que La Chaux-de-Fonds se couvre de champs de pomme de terre et retrouve des céréales depuis longtemps disparues. Le total des terres labourées passe de 145 ha en 1940 à 405 ha en 1944, dont 37 ha de jardins.

Vu l'importance religieuse, économique et culturelle de la communauté juive de La Chaux-de-Fonds (elle compte alors près de 500 personnes), l'antisémitisme n'est pas absent de la ville. Au début de janvier 1941, des tracts anonymes s'attaquent aux Juifs et aux Francs-maçons. Alors que L'Impartial restera silencieux à ce sujet, La Sentinelle, quotidien socialiste, fera clairement état de ses convictions antiracistes.

Les 5 et 6 juillet 1941, le corps électoral neuchâtelois accepte deux nouveaux articles constitutionnels qui permettront, en 1943, la fusion effective des Eglises protestantes neuchâteloises. L'Eglise nationale et l'Eglise indépendante seront réunies sous le nom d'Eglise réformée évangélique neuchâteloise, autonome par rapport à l'Etat et reconnue comme institution d'intérêt public. L'Etat se charge de percevoir les contributions des fidèles qui acceptent de financer l'Eglise.

En 1941, Camille Brandt, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds, est le premier socialiste à être élu au Conseil d'Etat. Il est élu au second tour de l'élection avec l'industriel Léo DuPasquier, grâce au soutien de son parti et du Rassemblement Neuchâtelois, un mouvement né dans la mouvance de la Mobilisation et dans l'esprit de la Ligue du Gothard.



La Jeunesse et le Pays. Cortège organisé les 13 et 14 septembre 1941 pour commémorer le 650e anniversaire de la Confédération. Trois cent-vingt-quatre élèves de l'école primaire forment le drapeau fédéral. Photo Hermann Kohli.

1942-1943 – Le tournant de la guerre

La Sentinelle est, en Suisse romande, le seul quotidien socialiste. C'est dire si son audience dépasse largement La Chaux-de-Fonds et le canton de Neuchâtel. Comme toute la presse suisse, elle est soumise à la censure depuis le début du conflit. Cette surveillance est exercée par la Division Presse et Radio de l'Armée. Le quotidien socialiste subira trois censures importantes. La première, une suspension de parution de trois jours, la frappe en 1940 après la publication d'un article de son correspondant belge réfugié en France qui déclare que le monde n'a plus désormais le choix qu'entre "la Barbarie, l'Esclavage ou la Liberté et le Droit". Deux autres censures interviendront en 1942. L'une sera une censure préalable durant les mois de juin et de juillet pour avoir publié des articles sur le moral du IIIe Reich, notamment de l'armée allemande. Le quotidien sera alors placé sous la surveillance de Jacques Cornu, désigné à cette charge par la Division Presse et Radio. A la suite d'un article sur le conflit germano-russe, La Sentinelle recevra une troisième sanction: elle cessera de paraître durant une semaine, du 31 août au 6 septembre. A la fin de cette période de suspension, Graber intitulera son éditorial "Comment nous comprenons notre mission".

En 1942, l'espoir d'un renversement dans le camp des vainqueurs se dessine plus nettement au sein de la population. En Suisse, le nombre de soldats mobilisés a déjà diminué les années précédentes. Les hommes qui se trouvent encore sous les drapeaux sont l'objet de beaucoup de sollicitude de la part des autorités tout comme de la population qui n'hésite pas à répondre généreusement aux nombreuses collectes organisées pour améliorer les conditions de vie des mobilisés et de leurs familles. On voit ainsi apparaître toute une série de documents et d'objets souvenirs qui sont remis aux soldats en témoignage de reconnaissance.

Durant la première moitié du siècle, la part de l'horlogerie dans l'emploi en ville fluctue entre 30 et 40 %. La fragilité de l'industrie horlogère face aux crises préoccupe les autorités communales et cantonales. En dépit des efforts déployés depuis 1933 par l'Office de recherche des industries nouvelles (ORIN) créé par les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, la diversification reste limitée. Le Comptoir de l'artisanat et des industries nouvelles, organisé en mai 1942, présente les fruits de la recherche de diversification industrielle menée par l'ORIN. Ces résultats demeureront fragiles car les entreprises récemment implantées en ville n'auront souvent qu'une courte existence.

Au moment de la mobilisation, on craint une remontée du chômage alors que l'on parvient à peine à surmonter les conséquences de la dépression de 1929 (ce qui ne sera pas le cas). Les Montagnes

vont fournir des garde-temps et des munitions aux armées de l'Axe, tout d'abord, puis aux Alliés. Beaucoup d'entreprises horlogères, comme Zénith, et d'entreprises de mécanique, comme Dixi, sont touchées par ce phénomène. Cela leur vaudra de figurer sur les listes noires des Alliés au début de la guerre. Les autorités communales des deux villes des Montagnes, à majorité socialiste, voient cette orientation de la production d'un bon œil car elle leur permet d'assurer à nouveau le plein emploi dans la région, diminuant les charges d'aide sociale qui incombent, entre autres, aux communes.



Brochure en faveur du Don national suisse, 1942

1944 – L'espoir

En 1944, on célèbre le 150e anniversaire de l'incendie du 5 mai 1794 par diverses manifestations qui rappellent la volonté de La Chaux-de-Fonds de toujours surmonter l'adversité, en 1794 comment 150 ans plus tard. C'est notamment l'occasion de publier un ouvrage qui fait la synthèse de l'histoire locale entre 1894 (100e anniversaire de l'incendie) et 1944. Une source historique de première importance qui aurait mérité d'être prolongée jusqu'à la période récente lors du bicentenaire de l'incendie en 1994.

Un auteur, Guillaume Nusslé, tourne résolument son regard vers l'avenir avec un "Essai sur La Chaux-de-Fonds" qui esquisse le nouveau visage urbanistique que la ville devrait prendre et énumère les équipements dont elle devrait se doter pour rester performante à l'issue du conflit mondial.

Le Parti Ouvrier et Populaire (POP, parti communiste) est officiellement fondé en septembre 1944 à La Chaux-de-Fonds. Il est formé de militants du Parti communiste interdit en 1937, d'anciens

membres du Parti socialiste exclus en 1939 pour avoir refusé de condamner le pacte germano-soviétique et de gens qui ont commencé à militer dans les années 1940, motivés par l'admiration de l'URSS, des convictions antifascistes et l'opposition à la "paix du travail". Lors des élections communales de mai 1944, le POP obtiendra d'emblée six mandats. Quatre ans plus tard, un popiste, André Corswant, accèdera pour la première fois au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds qui sera dès lors composé de trois socialistes, un popiste et un radical. Répartition des sièges qui restera valable jusqu'en 1968, année où les socialistes cèderont un siège au libéraux.

C'est également en 1944 que Georges Braunschweig, industriel, fonde le Club 44, un lieu de réflexion et de débat qui, dès sa création, réunit des figures marquantes de la politique, de l'économie et de la culture francophones.

1945 – La paix

Lors de l'armistice du 8 mai 1945, le Conseil communal fait sonner les cloches. Il respecte la directive du Conseil fédéral qui préférerait que l'annonce de l'armistice soit accueillie sans célébration, par mesure de respect et de compassion pour les populations européennes qui avaient été durement touchées par le conflit, alors que notre pays avait été épargné. Ainsi, le Conseil communal invite la population à ne pas pavoiser et n'organise aucune manifestation officielle. Ces directives n'empêchent pas les habitants du canton de célébrer joyeusement la paix. Parfois même de manière transfrontalière comme ce fut le cas aux Brenets où les habitants franchirent la douane aux Pargots pour aller fraterniser et célébrer l'armistice avec leurs voisins français.

Ne jetez rien, récupérez!

Le ravitaillement de la Suisse en denrées alimentaires et en matières premières s'avère problématique en raison de l'encerclement du pays par les forces de l'Axe. Pays pauvre en matières premières, la Suisse va développer une intensive opération de recyclage de matériaux de toutes sortes et faire preuve d'ingéniosité dans l'utilisation des ressources naturelles dont elle dispose. Le manque de charbon et de produits pétroliers provoque, comme en 1914-1918, une augmentation de l'exploitation du bois et de la tourbe pour le chauffage. Des camions sont transformés pour fonctionner au gaz de bois. Dans le but de diminuer la consommation de combustible, les vacances scolaires sont raccourcies en été et prolongées en hiver. La récupération est élevée au rang d'institution : les déchets ménagers vont alimenter porcs, volailles et lapins. On recycle les vieux métaux, le papier, le caoutchouc, etc.



Comité intercantonal romand pour le don des métaux, Donner du métal c'est créer du travail. Dépliant non daté.



Barrage routier vers 1940-1941. Le rouleau compresseur a été transformé pour fonctionner à l'essence de bois (réservoir supplémentaire installé à l'arrière). Photo Hermann Kohli.

Réfugiés – L'accueil tardif

Si, dès le début du conflit, la population suisse se montre généreuse à l'égard de toutes les associations d'entraide qui sollicitent son appui aussi bien à destination de nos concitoyens rapatriés de l'étranger que des populations européennes victimes du conflit, la politique d'asile pratiquée par les autorités helvétiques est plus restrictive, empêchant de nombreux réfugiés de gagner notre pays. La Suisse ayant demandé à l'Allemagne d'apposer un tampon "J" dans les passeports de ses ressortissants juifs, il était facile aux douaniers suisses de refouler ensuite ces personnes lorsqu'elles se présentent à la frontière. Certains fonctionnaires de la police et des douanes, des soldats également n'appliquent pas ces consignes et se montrent plus tolérants au risque de sévères sanctions.

Dans la région, les réfugiés gagnent fréquemment le territoire suisse en franchissant le Doubs, seuls ou grâce à l'aide de passeurs suisses ou français. C'est à l'Arrondissement territorial 2, circonscription militaire à la tête de laquelle se trouve le capitaine Alexis Matthey, commandant de la Police cantonale neuchâteloise, qu'il incombe de centraliser toutes les affaires se rapportant aux réfugiés. Parmi les activités quotidiennes de la Police cantonale figurent la surveillance de la frontière et l'accueil des réfugiés. Alors que le Département de justice, responsable des prisons, héberge les réfugiés en attendant qu'il soit statué sur leur sort.

Parmi les instances qui ont pris une part considérable dans l'aide apportée aux réfugiés, il faut citer la Communauté israélite de La Chaux-de-Fonds qui, dès avant l'éclatement du conflit et jusque bien après l'armistice, entretient un fonds d'aide destiné soit directement à des personnes installées en ville, soit, par l'intermédiaire de la Fédération Suisse des Communautés Israélites, aux réfugiés installés dans d'autres régions. Elle consacre ainsi une part considérable de ses ressources à l'entraide de coreligionnaires victimes de la guerre.